

AXE 1 : ACCÈS AUX SOINS

Action 1.2 : Libérer du temps médical aux médecins généralistes

Référents de l'action Dr Morgane Bonnardel / Sophia Marie

Contexte / Constats

La démographie médicale à Levallois-Perret est particulièrement tendue : on compte seulement 44 médecins généralistes, soit 6,5 pour 10 000 habitants contre 8,4 à l'échelle de la France. La situation est d'autant plus critique que plus d'un tiers des médecins généralistes a plus de 60 ans : des départs à la retraite sont à prévoir dans les prochaines années.

Afin d'optimiser le temps des médecins, dans un contexte de saturation de l'activité et de disponibilités limitées, il serait intéressant de libérer du temps médical.

Objectif général

- Diminuer les délais de consultation

Objectifs spécifiques

- Favoriser la prise de rendez-vous en ligne
- Limiter les demandes de consultations non nécessaires
- Décharger les médecins des vaccinations pédiatriques

Publics cibles

- Médecins généralistes
- Patientèle (Tout public)

Mise en œuvre opérationnelle

- Sensibiliser et éduquer la patientèle sur la **juste orientation** (quand se rendre aux urgences, chez le médecin de ville etc)
- Élaborer, en lien avec la CPAM, des **protocoles de coopération pluri professionnelle**, des protocoles de délivrances exceptionnelles et de délégation de tâches (périmètre à définir)
- Évaluer quelles seraient les aides les plus pertinentes pour diminuer le temps administratif et les développer : secrétaire mutualisée décentralisée, assistants médicaux au sein d'une maison de santé, création de locaux partagés pour favoriser la mutualisation des ressources...

Acteurs impliqués	Rôles et missions
Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> Etude des protocoles pluridisciplinaires, des protocoles de délivrance exceptionnelle, de protocoles de délégation de tâche et si besoin élaboration de tels protocoles pour répondre au besoin de la population Définition des bonnes pratiques de sensibilisation des patients à la juste orientation et diffusion (site internet, brochures...) Comme proposé lors des premiers groupes de travail orientation d'abord sur le volet vaccination et notamment vaccination pédiatrique
Coordonnateur	<ul style="list-style-type: none"> Identification des IDE libéraux réalisant les vaccinations pédiatriques et diffusion de la liste aux médecins généralistes Organiser une rencontre entre la CPTS et la PMI Sensibilisation des médecins à l'orientation des demandes de vaccination pédiatriques vers les IDE ou la PMI (réunions, brochures...) recenser les autres professionnels de santé pouvant participer aux protocoles afin de libérer du temps médical
Médecin généraliste	<ul style="list-style-type: none"> Orientation des familles vers un IDE ou la PMI pour les vaccinations pédiatriques
CPAM	<ul style="list-style-type: none"> Appui à l'élaboration de protocoles et validation de ceux-ci

Moyens et outils nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> Protocoles pluridisciplinaires

Calendrier	
Définir les modalités d'incitation à développer la prise de RDV en ligne pour les médecins généralistes (réunion ? brochures ?) et élaborer les supports nécessaires	A préciser
Définir les bonnes pratiques en matière de juste orientation et les diffuser auprès des patients (brochures/flyers/affiches en salle d'attente)	Juin 2024
Identifier les thématiques devant faire l'objet d'un protocole	mars 2024
Élaborer le protocole (en lien avec la CPAM) et le faire valider par la CPAM	Avril 2024
Définir les aides possibles afin de diminuer le temps administratif pour libérer du temps médical	Avril 2024
Recensement des IDE réalisant des vaccinations pédiatriques	Mars 2024
Recensement des pharmacies réalisant des vaccinations	Mars 2024
Prendre contact avec la PMI pour échanger sur les possibilités d'y orienter des familles pour des vaccinations pédiatriques	Mars 2024

Indicateurs de suivi		Indicateurs de résultat
<ul style="list-style-type: none">● Nb de réunions du groupe de travail● Nb de protocoles élaborés		<ul style="list-style-type: none">● Délai moyen d'obtention d'un RDV avec un médecin généraliste (observation des cabinets)● Nb de vaccination réalisées avec et sans protocole (ex : grippe, HPMV, Covid, vaccination pédiatrique ...)● Nb d'IDE vaccinant les enfants● Nb de vaccinations réalisées par un IDE● Nb de vaccinations réalisées en PMI

Points de vigilance

Les pharmaciens ne peuvent réaliser des vaccinations qu'à partir de 16 ans.